



Compte rendu de l'audience du 20 octobre 2015 sur la réforme des collèges

Le SE-UNSA a été reçu par le secrétaire général du rectorat Mr GERIN, son adjoint, DRH, Mr VAULEON, la directrice de la pédagogie, Mme MUNCK et le responsable de la DAFPEN, Mr GAUDIN.

La délégation du SE-UNSA était composée de : Emmanuel NEFF , Anne LASNE, Dominique CALLO, Patrice Bellier et Valéry Amouzougarene.

Voici les différentes questions posées par Le SE-UNSA et réponses du rectorat :

- Pourquoi ne pas nous avoir communiqué plus tôt les détails calendaires de la formation ?

Réponse : parce que nous voulions avoir bouclé le recrutement des 42 formateurs « réforme », proposer un calendrier pertinent et ne pas souffrir de la critique de faire trop vite sans réflexion.

- Méthode de communication, pourquoi ne pas avoir transmis les données sur le plan de formation à tous les personnels ?

C'est une bonne idée, mais nous avons préféré passer par les chefs d'établissement pour qu'ils organisent au mieux le départ des différentes vagues.

Le SE-UNSA est intervenu pour dire que la communication via les adresses mails académiques à l'ensemble des professeurs de l'académie aurait été appréciée. En effet, les transmissions d'informations ont été divergentes ensuite d'un établissement l'autre.

- Y a-t-il une formation prévue pendant les vacances d'automne ?

Non car les formateurs eux-mêmes ne seront formés que début Novembre. En revanche il y aura une formation pendant les vacances de février (environ 80 collègues actuellement volontaires qui seront indemnisés)

- Quels étaient les délais de réponse pour les collègues concernant la première vague de formation Nov/Dec ? et quid des CPE ?

Le 1^{er} Octobre était demandé aux chefs d'établissement de commencer à préparer le terrain pour les volontaires de la 1^{ère} vague, qui avaient jusqu'au 20 Octobre pour proposer leur candidature. Les CPE sont bien sûr associés à cette première vague.

- Sous quelle forme se dérouleront les jours de formation ?

Première vague Nov-Dec, 2 jours consécutifs (difficile à organiser dans les établissements sans perturber la continuité pédagogique d'où une formation par bassin), mais pour laquelle il y a des ajouts de professeurs à la demande des équipes.

Deuxième vague, 2 jours calendaires (soit 2 mardis soit 2 jeudis de suite).

-Quelle rémunération est prévue pour la formation pendant les vacances ?

Celle-ci sera basée sur la rémunération du droit individuel à formation (D.I.F.) pour la formation pendant les vacances de février et sera entre 40 et 50 euros la journée en lien avec l'indice des collègues.

- Avez-vous prévu des profs relais / profs ressource ? Parfois sans leur accord ?

Le rectorat affirme qu'il n'y a pas dans l'académie de formateur relais. Les 42 formateurs sont tous volontaires. Les formés de la première vague ne sont pas considérés comme des relais de la formation (formateur dans leur bahut) mais simplement primo-informés pouvant répondre

éventuellement aux questionnements des collègues, et surtout pour avoir les connaissances suffisantes pour aider aux prises de décisions concernant les DGH qui auront lieu en janvier. C'est pourquoi une priorité a été donnée pour solliciter les membres des conseils pédagogiques et/ou élus siégeant au C.A.

- Intervention de M. GERIN :

Jamais dans sa longue carrière il n'a vu autant de moyens alloués à la formation pour une réforme, avec une réelle réflexion politique en amont...

- Etat des enseignements bi langues, carte des langues ?

NB : nous sommes intervenus comme enseignants des collèges et des écoles pour montrer notre vision large sur le sujet.

Souhait affirmé du rectorat de maintenir une diversité des LV2 (notamment de l'allemand LV2). Le problème est que les langues autres que l'anglais ne sont pas enseignées dans tous les endroits où il y a actuellement la bi langues . Mais il est affirmé oralement que le rectorat va impulser une politique « volontariste » sur l'enseignement d'autres langues, notamment de l'allemand au primaire.

Volonté ré-affirmée par M.GERIN de redonner, avec le temps, de l'appétence à choisir allemand LV2 auprès des parents, des directeurs d'école, des chefs d'établissement.

Le rectorat nous a aussi affirmé qu'une attention particulière sera apportée si des collègues d'allemand se trouvent en sous service. Des emplois du temps adaptés leur seront proposés pour éviter la multiplicité des établissements avec intervention éventuellement en primaire.

- Nous proposons que des ½ journées de solidarité soient utilisées pour les temps de formation. Dans un autre contexte, le recteur avait rappelé qu'il n'y voyait pas d'inconvénient puisque c'est du temps de travail.

OUI ! Les chefs d'établissement y seront invités... La formation ne pouvant pas être complètement effectuée à l'extérieur de l'EPL, 2 réunions de 3h seront à prévoir en fin de journée de cours...

-Quid de la formation des stagiaires ?

Tous les stagiaires (P.L.C.) seront formés à partir de la fin mai dans les ESPE ce n'est pas prévu pour les stagiaires P.L.P.

- Avez-vous pensé aux collègues TZR, aux collègues de LP prépa-pro qui peuvent aussi être concernés?

Oui, les TZR affectés en collège sont intégrés à la formation, pas ceux actuellement affectés en lycée. Pour les collègues en poste partagé lycée –collège (TZR ou non), la formation est donnée pour ceux dont la quotité de service en collège est dominante. Pour les professeurs de lycées professionnels, une réflexion est en cours et ils auront une formation. Nous sommes là dans un dispositif expérimental avec l'implantation de classes de troisième en LP, aussi la formation n'est, à l'origine, pas prévue pour les PLP nationalement. Pour les autres, le PAF fera l'objet de formations « réforme du collège » pendant encore plusieurs années.

- Vous proposez une 2^{ème} vague de formation en disciplinaire. Qu'entendez-vous par disciplinaire?

Elle sera organisée en 1 jour par pôle (sciences / arts ...) et un jour par discipline. Mais pour ne pas effacer le sens de la réforme, Mme MUNCK rappelle que la 1^{ère} vague est une formation interdisciplinaire où le sujet des EPI sera forcément abordé pour être dans l'esprit de la réforme.

Le SE-UNSA est intervenu pour dire que si le temps disciplinaire est important en particulier pour la partie programme, il nous semble aussi important d'avoir un temps de proposé à l'ensemble des personnels de chaque établissement pour préparer la rentrée et en particulier les EPI. Le mouvement des professeurs ayant lieu mi-juin, nous avons proposé que les établissements qui le souhaitent puisse avoir la possibilité, après le DNB, de libérer les élèves et d'organiser leur

formation en interne afin de pouvoir travailler sur la mise en place de la rentrée. Le rectorat a pris note de cette proposition et fera un message en ce sens auprès des chefs d'établissement.

- Sur le cycle 3, le travail école collège n'est pas encore bien lancé dans trop d'établissements. Il faut permettre aux équipes de se rencontrer ce qui nous est remonté comme difficile. Peut-être le temps après DNB pourrait-il être un moment fort de travail entre l'école et le collège ? Les professeurs des écoles ont parfois à ce moment un temps pour travailler sur les constitutions des classes de 6^{ème} et sont alors remplacés. On pourrait profiter de ce moment pour travailler sur la liaison école-collège. D'autant que la notion de cycle doit prendre forme. Nous en avons profité pour suggérer que ce ne soit pas toujours les PE qui aillent au collège.

Oui tout à fait, mais pas de détail concernant la mise en œuvre, « il faut le mentionner aux chefs d'établissement », et anticiper pour le 1^{er} degré pour que des moyens en remplacement soient mis en place...

-Qu'entendez-vous par formation sous la forme d'un parcours magistère ?

C'est une formation hybride (présentiel/à distance) via le numérique, pourquoi pas à plusieurs dans un établissement sur une même connexion.

Rappel de M. GAUDIN sur le fait que la formation ne se limite pas au présentiel, mais doit conduire les collègues à aller se former encore après à distance. A l'image des préparations de cours, les heures présentiels ne sont pas les seules à compter lorsqu'on est cadre...

-Avez-vous une idée des moyens supplémentaires alloués à l'académie pour la rentrée 2016 pour répondre aux besoins de la réforme ?

Non, nous n'avons jamais d'information sur le sujet avant Noël / jour de l'an.

- Avez-vous prévu un comité de suivi avec ou sans syndicat ?

Les CTSD et le CTA peuvent donner lieu à des ordres du jour pour faire des retours sur la formation (ou en questions diverses), mais cela doit attendre le début d'année civile pour ne pas surcharger les CT. Il existera des cellules d'appui présentes dans les différents départements qui pourront faire des bilans d'étape. Mais les responsables présents ont proposé de réunir des « audiences d'étapes » entre le rectorat et l'UNSA (et pourquoi pas SE-UNSA et SNPDEN-UNSA ensemble) pour remonter nos inquiétudes, échanger les informations et faire des propositions.